



Rentrée scolaire 2023-2024 Pré-inscriptions scolaires



Ecole élémentaire - CP. Ecole maternelle –petite section.

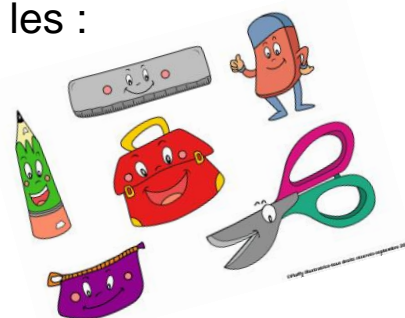


Les pré-inscriptions aux écoles pour la rentrée 2023-2024 auront lieu,

Du lundi 20 février 2023 au lundi 20 mars 2023

Les permanences se feront au service jeunesse de la commune, complexe François Zucca, route du collège (salle polyvalente) les :

- **Lundis.....** de 16h15-18h15
- **Mercredis.....** de 14h00-18h15
- **Jeudis.....** de 16h15-18h15



Pour tout complément information 04-93-08-46-45 ou
jeunesse@saintmartinduvar.fr

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de séparation : décision de justice ou attestations des deux parents séparés sans jugement, spécifiant l'organisation de la garde, la répartition des frais et l'accord d'inscrire son enfant sur l'école de Saint-Martin-du-Var.
- Certificat de radiation de l'ancienne école (seulement pour les enfants venant d'une école d'une autre commune)
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : quittance de loyer, facture EDF, GDF, téléphone fixe ou internet.

